

D.-E. MENDES SARGO

Saint-Denis, le 4 octobre 2010

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres des Conseils,

Au moment où vous allez prendre d'importantes décisions au sujet de l'attribution ou non des postes demandés par le département d'Anthropologie, décisions qui peuvent éventuellement conduire à sa fermeture, il me semble important que vous considériez mon avis, comme responsable de fait de ce département.

(Je dis responsable de fait, puisque je ne saurais cacher que les nombreux départs annoncés à la retraite ont produit une sorte de désorganisation de l'équipe des enseignants titulaires ou de ce qu'il en reste. Dans ces conditions, veuillez prendre bonne note que je ne vous écris qu'à titre personnel.)

Comme responsable donc, il m'est impossible de ne pas vous demander les postes qui ont été proposés. Ce serait évidemment trahir une sorte de mandat moral que j'ai avec mes collègues, les chargés de cours, la continuation des études, et, surtout, les étudiants. D'un autre côté, j'ai bien conscience que dans l'état de faiblesse où nous sommes, il est évidemment difficile de présenter un projet d'unification des études et des recherches en Anthropologie qui satisfasse aux critères établis.

Je voudrais souligner, premièrement, que ce n'est pas faute, l'année dernière, d'avoir entamé toutes les démarches pour dresser une telle perspective. Mmes et MM. Le Président et vice-Présidents sont témoins, avec d'autres élus, que la question des renouvellements de postes en Anthropologie a non seulement été l'objet de discussions multipartites sous leur autorité, mais que cette discussion a eu lieu à mon initiative, largement soutenu en cela par Antoine Da Lage, directeur de notre UFR. Je n'ai pas cru bon, en effet, d'envisager que l'offre pédagogique du département fût isolée de ce qui pouvait se faire, sous le nom d'anthropologie, dans d'autres UFR. De mon point de vue, tout était et reste entièrement discutable, et quant à l'attribution des postes, et quant à leurs profils, de telle sorte que toute l'offre pédagogique dans les différentes composantes où enseignent des anthropologues (et il y en a beaucoup) soit harmonisée. Monsieur le Président m'est témoin, je pense, que cette discussion n'avait pas d'autres conditions ni a priori, pour moi, que la continuation des études d'Anthropologie à Paris 8, sous quelque forme compatible et intégrée. Et que j'étais prêt, comme je le suis encore, à envisager toutes les hypothèses communes.

Deuxièmement, il est aussi important de remarquer que le département d'Anthropologie, malgré l'état dans lequel il avait été mis dans le premier quadriennal du LMD, a eu les projets qu'il pouvait raisonnablement avoir dans ce contexte, et qui ont été ratifiés par vos instances : la Licence L3 de l'actuel quadriennal a été évaluée positivement du premier coup par l'AERES, un DPCU a été créé avec Sciences de l'Education dont la seconde année s'ouvre maintenant. Vous avez vous-mêmes voté la création toute récente d'un DESU ouvert en collaboration entre les anthropologues et les géographes de l'UFR TES. Autant d'éléments posés à titre de jalons pour intégrer et diversifier les études et les recherches. Sans préjuger, évidemment, de ce qui pouvait se faire par ailleurs.

Vous remarquerez donc qu'il est paradoxal de demander à un département démantelé par l'ancienne équipe de direction de l'Université d'avoir des projets pour lesquels on lui a enlevé systématiquement les moyens, et de lui accorder récemment des projets par lesquels on le laisse ouvrir des diplômes qui sont, dans ces conditions, des diplômes morts-nés. Et ce, en pleine préparation de la rentrée. On notera aussi que la partie n'est pas égale entre ceux qui, sous le nom d'anthropologie, refusent tout autre projet que la calme reconduction de l'existant à l'abri d'autres

structures, et le département d'anthropologie lui-même auquel on reproche précisément cette absence de projets. Il paraîtrait extraordinaire que ce procédé, inauguré par l'ancienne présidence, trouve son débouché dans l'actuelle, sans que tous les éléments aient été bien pesés.

Je conçois bien, cependant, que cette situation a trouvé depuis longtemps son aliment dans une sorte de déresponsabilisation collective des anthropologues, du moins de la majorité de ceux qui étaient réunis dans l'ancien département. Et je suis entièrement d'accord pour penser que si cette condition n'avait pas existé le destin des études d'anthropologie eût été aujourd'hui plus clair. Sans doute y ai-je moi-même contribué par une sorte d'excès d'activité qui m'exclut de toute innocence, tant il vrai, dit un philosophe, « qu'il n'y a d'innocence que dans l'absence d'opération, c'est-à-dire dans l'être d'une pierre et pas même celui d'un enfant. »

Votre assemblée m'accordera avec mon franc-parler, ma bonne foi, au moins attestée par le fait que j'ai plutôt gagné en désagréments qu'en opportunités personnelles. Elle m'accordera aussi que je n'ai privilégié aucune orientation particulière de doctrine ou d'école, et certains d'entre vous se souviendront aussi qu'il m'a fallu combattre des orientations trop exclusives.

Elle prendra donc en compte, je l'espère cette dernière considération que je ne n'hésite pas à lui soumettre pour qu'elle prenne raisonnablement sa décision :

Le département d'Anthropologie a formé depuis 20 ans beaucoup d'étudiants. Certains, sont aujourd'hui chercheurs ou en position de l'être. Pour la plupart, quelles que soient leurs occupations actuelles, ces études ont joué un grand rôle dans leur vie intellectuelle et professionnelle. Dans notre Université, il a contribué aussi à la formation d'un grand nombre d'étudiants de diverses disciplines, (géographie, philosophie, sciences politiques, histoire, sociologie, sciences de l'éducation, psychologie, et même informatique et musicologie ou théâtre, etc.) qui y ont trouvé de quoi s'initier et se développer dans une atmosphère que beaucoup leur enviaient. Il a toujours eu un public qui n'a jamais déçu, tant il est vrai qu'une jeunesse intellectuelle qui existe bien plus qu'on ne voudrait ou oserait le penser entend encore pouvoir concilier son désir d'études et une expérience du monde à l'écart des sentiers battus et des conformismes ; une jeunesse qui n'est pas la cliente passive de savoirs et d'usages sociaux qui passent avec les modes et les instrumentalisation du temps ; une jeunesse qui, à sa manière, est elle-même productrice de savoirs, comme cela était reçu, et même pratiqué, à la fondation de notre Université.

Voici des raisons que j'ai toujours trouvées premières et principales.

Renoncer ne fût-ce qu'à une partie de ce public est, à bien des égards, une grave décision. Elle pèsera évidemment sur les orientations générales de l'Université qu'on se prépare à débattre, et fixera aussi pour d'autres structures menacées la tonalité et la méthode de ce débat.

Je vous suis reconnaissant d'avoir prêté quelque attention à mon point de vue.

D.-E. MENDES SARGO